

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

Compte rendu de la réunion du 22 février 2024

Lieu : DREAL PACA Marseille

Heure : 9h30

Compte rendu approuvé le : 21/05/2024

DOCUMENTS

Documents préparatoires transmis préalablement sur la plateforme numérique Osmose:

- Schéma directeur du patrimoine naturel du Grand Port Maritime de Marseille (13) ;
- Projet d'extension de la RNR Tour du Valat ;
- Périmètre de protection de la RNR Daluis ;
- Plan de gestion du Realtor, Grand Torrent, Conseil départemental 13 ;
- Données sensibles relatives aux oiseaux et à la salamandre de Lanza ;
- Autosaisine du CSRPN sur le développement de l'énergie photovoltaïque en PACA ;
- Projet d'APPB Les Saquedes à Sainte Maxime (83) dans le cadre d'une mesure compensatoire.

Documents présentés/diffusés en séance :

- Diaporamas de la vie du conseil et des points de l'ordre du jour.

Pièces jointes au présent compte-rendu :

- Avis_2024-01 - ESPACES Extension RNR Tour du Valat ;
- Avis_2024-02 - ESPACES Schéma directeur du patrimoine naturel Grand Port Maritime de Marseille ;
- Avis_2024-03 - ESPACES Plan de gestion Grand Torrent ;
- Avis_2024-04 - ESPACES Extension RNR Gorges du Daluis ;
- Avis 2024-05 – CONNAISSANCE Référentiels données sensibles oiseaux et salamandre de Lanza ;
- Avis 2024-06 – ESPACES Projet d'APPB Les Saquedes à Sainte-Maxime.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Pour avis :

- Projet de schéma directeur du patrimoine naturel du Grand Port Maritime de Marseille ;
- RNR Tour du Valat : projet d'extension ;
- Procédure relative à la création du périmètre de protection de la RNR des Gorges de Daluis ;
- Référentiel des données sensibles relatives aux oiseaux hors limicoles et à la salamandre de Lanza ;
- Autosaisine du CSRPN sur le développement des projets de parcs photovoltaïques en PACA,
- Projet d'APPB Les Saquedes à Sainte-Maxime,
- Plan de gestion Grand Torrent – Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Pour information :

- Activités de la CDC Biodiversité en lien avec les sites naturels de compensation ;
- Actualités régionales et nationales.

PERSONNES PRÉSENTES

Membres titulaires du CSRPN :

- Présent(e)s : 19 (matin) / 17 (après-midi) ;
- Excusé(e)s : 7 (matin) / 9 (après-midi) ;
- Mandats : 3

Quorum atteint.

Expert(e)s associé(e)s du CSRPN :

- Présents : 0.

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Représentant(e)s de l'État et de la Région :

- État : 2 (hors intervenants) ;
- Région : 1.

Rapporteurs / invité(e)s :

- 6 personnes (5 structures).

Le Président, Patrick Grillas, ouvre la séance, suivi par une prise de parole de la directrice régionale adjointe de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA, Marie-Françoise Bazerque. En particulier, elle remercie les membres pour leur forte implication dans la vie du CSRPN, de plus en plus sollicité, souvent sur des projets complexes, dans l'ensemble des départements de la région. Elle précise également que l'ensemble des avis rendus par le CSRPN permettent aux porteurs de projet de consolider leurs dossiers, notamment en ce qui concerne la définition de la séquence ERC.

1. Vie du conseil

1.1. Validation du compte rendu de la séance précédente et des avis

Le CSRPN valide le compte rendu de la dernière séance du CSRPN du 7 décembre 2023.

1.2. Représentations du conseil dans des instances externes

Le CSRPN a été représenté lors des réunions suivantes :

- Comité de pilotage N2000 Plaine du Massif des Maures par Arne Saatkamp ;
- Réunion commune avec le CSRPN Occitanie de préparation d'une rencontre avec le CSRPN PACA fin septembre 2024 par Gilles Cheylan ;
- COPIL Sainte-Victoire le 22 janvier 2024 par Gilles Cheylan ;
- Accompagnement de la visite de deux rapporteurs du CNPN pour l'extension de la Sainte-Victoire le 14 février 2024 par Gilles Cheylan ;
- Comité de pilotage de la Chaîne des Cotes le 15 février 2024 par Gilles Cheylan ;
- Projet Provence Grand Large en préfecture le 20 février 2024 par Gilles Cheylan ;
- Atelier de la stratégie régionale biodiversité de la Région PACA sur la thématique de l'amélioration des connaissances et d'un plan d'actions futur par Raphaël Colombo ;
- COPIL Natura 2000 site de La Durance par Patrick Grillas ;
- Réunion CDC biodiversité pour un nouveau site de compensation par l'offre dans le Var par Patrick Grillas.

1.3. Candidatures de rapporteurs du CSRPN dans le cadre du suivi de la gestion de sites Natura 2000

Les candidatures suivantes sont soumises au vote des membres du CSRPN :

- Arnaud Sentis pour le site des Gorges de la Méouge ;
- Jérémie Van Es pour le site Piolit - Pic de Chabrières ;
- Georges Olivari pour les sources et tufs du Haut Var.

Le vote est favorable à l'unanimité pour Georges Olivari ainsi que pour Jérémie Van Es (qui se retire du vote).

Le vote concernant Arnaud Sentis est reporté pour un vote dématérialisé, favorable à l'unanimité le 05/03/2024 (17 votants).

1.4. Délégations : avis sur les demandes dérogation à la protection des espèces

Depuis la dernière séance plénière du CSRPN du 15 décembre 2023, les experts délégués ont été consultés sur 5 dossiers relevant d'affaires courantes (dont 3 projets d'aménagement). À cette date, 5 avis ont été rendus (dont 1 défavorable).

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le bilan de l'année 2023 pour les experts délégués est le suivant :

	Nombre de dossiers	Avis Favorables	Avis Défavorables
Dossiers « à caractère scientifique »	13	12	1
Projet d'aménagements relevant d'affaires courantes	4	4	0

1.5. Programme de travail pour l'amélioration et la diffusion des connaissances naturalistes en 2024

Cf. présentation, qui détaille le programme de travail ou la contribution de la DREAL, en lien avec ses partenaires, sur les thématiques relatives au fonctionnement de la plate-forme régionale SILENE, à l'actualisation des ZNIEFF marines et terrestres, à la mise en place d'une base régionale de données relatives aux gîtes à chiroptères et à l'observatoire régional de la biodiversité.

2. Schéma directeur du schéma naturel du Grand Port Maritime de Marseille

Le dossier est rapporté en séance après examen en groupe de travail « espèces et habitats » du 20 janvier 2022.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis_2024-02 - ESPACES schema directeur grand port Marseille.**

L'avis est voté et validé en séance.

3. RNR Tour du Valat : projet d'extension

Le dossier est présenté en séance.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis_2024-01 - ESPACES Extension RNR Tour du Valat.**

L'avis est voté et validé en séance.

4. Procédure relative à la création du périmètre de protection de la RNR des Gorges de Daluis

Le dossier est présenté en séance.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis_2024-04 - ESPACES extention RNR Gorges du Daluis.**

L'avis est voté et validé en séance.

5. Référentiel des données sensibles relatives aux oiseaux hors limicoles et à la salamandre de Lanza .

Le dossier est rapporté en séance après examen en groupe de travail « connaissance » du 1^{er} février 2023.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis 2024-05 – CONNAISSANCE Référentiels données sensibles oiseaux et salamandre de Lanza.**

L'avis est voté et validé en séance.

6. Activités de la CDC Biodiversité sur les sites naturels de compensation

La représentante régionale de la CDC Biodiversité, Caroline Folliet, présente les missions de sa structure au travers d'un diaporama joint à ce compte-rendu. Elle indique notamment que le ministère en charge de l'écologie a passé une commande à la CDC Biodiversité pour identifier 7 sites naturels de compensation. Elle rappelle qu'en 2020, la structure a obtenu un agrément pour le site de Cossure qui s'étend sur 357 ha à Saint-Martin-de-Crau (13), à proximité de la réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau.

Elle présente le projet de site naturel de compensation par l'offre du Cros du Mouton à Sainte Maxime (83). Une demande a été déposée auprès du ministère en charge de l'écologie pour l'agrément de ce site d'environ 160 ha, au bénéfice d'habitats favorables aux espèces varoises, notamment la tortue d'Hermann. Le CNPN sera consulté pour avis sur cette demande d'agrément.

La présentation de ce projet auprès du CSRPN, pour information, s'inscrit dans le cadre plus large du transfert annoncé, du ministère vers le préfet de région, de la labellisation des sites de compensation (décrets en cours de préparation).

Le CSRPN émet des doutes sur la réelle plus-value écologique apportée par le site du Cros du Mouton et insiste sur la nécessité d'un accompagnement scientifique académique, comparable à ce qui est en place sur le site de Cossure.

7. Autosaisine du CSRPN sur le développement des projets de parcs photovoltaïques en PACA

Il est convenu qu'un groupe de travail spécifique propose un projet de contribution du CSRPN pour éclairer la mise en œuvre des politiques publiques relatives au développement des ENR, et qu'une revue de la littérature scientifique sur l'impact des projets photovoltaïques sur la biodiversité soit réalisée.

8. Projet d'APPB Les Saquedes à Sainte-Maxime

Le dossier est rapporté en séance.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis 2024-06 – ESPACES Projet d'APPB les Saquedes à Sainte Maxime.**

L'avis est voté et validé en séance

9. Avis_2024-03 - ESPACES Plan de gestion grand torrent

La proposition d'avis préparé en groupe de travail « espèces et habitats » du 20 janvier 2022 sera votée de façon dématérialisée.

Le vote électronique est clôturé le 25/03/2024, l'avis validé est joint au présent compte-rendu : **Avis_2024-03 - ESPACES Plan de gestion grand torrent.**



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTÉ D'AZUR

10. Clôture de la séance

Le président remercie les membres de leur participation et clôture la séance.

La prochaine réunion est prévue le 21 mai 2024

Le président lève la séance à 16h30.

Secrétaire de séance : DREAL

Président du CSRPN : Patrick Grillas